

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2022-177

OBJET : Arrêté de circulation, RD108, Le Champ de la Foire et Belle Croix, Le Plessis-Grimoult, Commune déléguée de Les Monts d'Aunay

LE MAIRE DELEGUE DE LE PLESSIS-GRIMOULT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1 et 2, L2213-1 à 3 ;

Vu les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu l'article R.644-2 du Code Pénal ;

Vu le Code de la Route ;

Considérant la demande d'arrêté présentée par l'entreprise MONGODIN pour des travaux de renouvellement de réseau d'eau potable sur la RD108, Le Champ de la Foire et Belle Croix, Le Plessis-Grimoult, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, à compter du 17 octobre 2022 pour une durée de 10 semaines ;

ARRÊTE

- Article 1 -** La circulation sera interdite à tous les véhicules, à compter du 17 octobre 2022 et pendant toute la durée des travaux, sur la route départementale 108, Le Champ de la Foire et Belle Croix (voir plan joint). Cette interdiction ne s'applique pas aux riverains et aux véhicules de secours.
- Article 2 -** La circulation pendant cette période se fera selon l'itinéraire de déviation figurant en annexe.
- Article 3 -** L'entreprise MONGODIN est chargée de la mise en place de la signalisation règlementaire.
- Article 4 -** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- Article 5 -** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Chef de brigade de gendarmerie des Monts d'Aunay,
 - Monsieur le directeur de l'ARD,
 - L'Agent Surveillant de la Voie Publique,
 - Monsieur VAL - Keolis (BUS VERTS)
 - L'entreprise MONGODIN.
- Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.



Fait à Le Plessis-Grimoult,
Commune déléguée de Les Monts Aunay,
Le 04 octobre 2022

Le Maire déléguée,
Mme Lydie OLIVE



DEVIATION



ROUTE BARREE SAUF RIVERAINS



DEVIATION

